



COMMUNE D'ARCANGUES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le dix-neuf du mois de septembre deux mille vingt-quatre à 19 h 00.

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Maire,

Etaient présents : M. ECHEVERRIA Philippe, M. MAISTERRENA Didier, Mme CURUTCHET Maitena, M. GARMENDIA Jean, Mme LAFFONTAS Céline, M. VITIELLO Laurent, Mme HARAN Corinne, Mme CHARLANNE Sandrine, M. GAROSI Rémy, M. PICOT Olivier, M. DARRIGOL Daniel, M. GARIADOR Alain, Mme CAZAUX Marie-Christine, Mme JOST Sybille, Mme FAVRE Nathalie, Mme DACHARY Sylvie, M. AIME Ramuntxo, M. FERRUS Stéphane, Mme CABROL Laurence, Mme THOMAS Nélize

Secrétaire de séance : Didier MAISTERRENA

Absents excusés :

Mme DUCOURNAU Marcelle ayant donné pouvoir à Mme DACHARY Sylvie
Mme BONNARDET Marlène ayant donné pouvoir à Mme CURUTCHET Maitena
M. GARRIGUE Jean-Michel ayant donné pouvoir à Mme LAFFONTAS Céline

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 20
Nombre de membres ayant pris part au vote : 23

Date de la convocation : 13 septembre 2024
Date d'affichage : 13 septembre 2024
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° 2024/60

Subvention exceptionnelle au budget Annexe Ehpad du CCAS

Mme LAFFONTAS explique à l'Assemblée que le budget Annexe EHPAD du CCAS étant contraint, la Commune souhaiterait verser une subvention exceptionnelle de 3300€ pour participer aux activités organisées dans le cadre des 10 ans de l'EHPAD.

Après entendu l'exposé de Mme LAFFONTAS le conseil municipal :

APPROUVE le versement d'une subvention de 3300€ au profit du Budget Annexe EHPAD du CCAS

Envoyé en préfecture le 23/09/2024

Reçu en préfecture le 23/09/2024

Publié le 03/10/2024



ID : 064-216400382-20240919-2024_09_19_60-DE

AUTORISE M. le Maire à réaliser les opérations administratives et comptables correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,



M. ECHEVERRIA Philippe.

Le secrétaire,

M. MAISTERRENA Didier